

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
SESSION DE FEVRIER 2014
SMBI et Aménagement du Port de Brest
Emile BIHAN, groupe Bretagne Écologie

Monsieur le Président, chers collègues,

Etant de fervents partisans des énergies renouvelables, nous ne pouvons que soutenir la volonté de la Région de doter le Port de Brest des aménagements nécessaires au développement des énergies marines renouvelables.

Pour le Syndicat Mixte Brest Iroise, nous notons dans les nouveaux statuts à l'article 3 que le syndicat mixte «par les acteurs qu'il réunit poursuivra son action au profit de la prospection économique au service de la valorisation des espaces nouvellement créés sur le polder».

Il serait intéressant, à la fois pour les élus et pour le public, sur ce sujet de la prospection économique que soient clarifiés les rôles des différents acteurs et surtout le rôle de leadership chargé de négocier avec les industriels des énergies marines les futures implantations industrielles à Brest.

Ceci étant dit, nous approuvons, ainsi que vous nous le demandez, Mr le Président, les termes des nouveaux statuts du Syndicat Mixte Brest Iroise.

Pour les aménagements du Port lui-même, il apparait à la lecture des deux dossiers qui nous ont été soumis que sur le plan environnemental les mesures de précaution nécessaires sont prévues. Restera le challenge financier non négligeable de s'en tenir à l'estimation du coût des travaux, alors que celle-ci est déjà passée de 134 à 220 Meuros.

Avec ces remarques, nous votons les approbations et autorisations liées aux deux rapports relatifs aux travaux de développement du Port de Brest.

Je vous remercie.